



saisie vente d'un véhicule particulier

Par **gaudin marc**, le **29/03/2009** à **16:14**

Bonjour

Suite à un dépôt de bilan et étant caution personnelle de mon prêt société j'ai été condamné à payer par le tribunal de commerce.

Actuellement sans ressource je ne peux m'acquitter de cette dette qui s'élève a 73000 €

Un huissier mandaté par la banque a déjà saisie la totalité de mes avoirs sur mon compte soit 180€ en me faisant croire que mon compte serait bloqué pendant 3 mois pour que je signe l'autorisation de prélever.

Maintenant il est venu saisir mon véhicule alors que j habite en rase campagne et que j ai 2 enfants à m'occuper.

Comment contester cette saisie qui met en danger mes enfants et m' enlève tout moyen de travailler.

Sachant aussi que la valeur vénale de mon véhicule (argus - travaux)ne dépasse pas 2000 euros.

Merci d'avance pour votre réponse.